



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+dθ.E+ +oC4O.oθξ+ | %%Λ%* | %ξΛ%OI
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur la notice d'information relative au programme de rachat de la société COSUMAR

Rabat, le 5 juin 2026

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 5 juin 2026 sous la référence VI/EM/014/2026, une notice d'information relative au programme de rachat d'actions de la société « COSUMAR ».

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont les suivantes :

- Nombre maximum d'action à détenir : 434 782 actions (soit 0,46% du capital) ;
- Prix maximum d'achat : 276 DH ;
- Prix minimum de vente : 150 DH ;
- Durée du programme : du 20 Juillet 2026 au 20 Janvier 2028.

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire qui se réunira le 22 juin 2026.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales et sur le site internet de COSUMAR.

Par ailleurs, l'intégralité de la notice d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressée sans frais à tout actionnaires qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
 - ✓ Au siège de COSUMAR et sur son site internet ;
 - ✓ Sur le site internet de la bourse de Casablanca (www.casablanca-bourse.com);
 - ✓ Sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/017/2026

Contact :

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

✉ OperationsFinancieres@ammc.ma

☎ 05 37 68 89 71



www.ammc.ma



[/ammc](https://www.linkedin.com/company/ammc)



[@ammc_news](https://twitter.com/ammc_news)